

Contribution à l'analyse des dimensions de la participation politique

Rachid Othmani and Wadiaa Morchid

Laboratoire de recherche étude juridique et politique,
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Université Moulay Ismail Meknès, Maroc

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Political participation is at the heart of democratic life. This notion is at the dawn of all civilizations; it is certainly at the end of the 18th century that, with the progressive establishment and consolidation of liberal democracy, it takes on the meaning that we know it today. Nevertheless, during these two hundred years of history, modern democratic life has undergone a great evolution and renewal of practices and concepts. The idea of participation is enshrined in the very reality of public action based on a dual technical and political requirement. The changing nature of public policy explains why it is often necessary to motivate actors whose adherence to policy objectives is essential. Thus, behind the term participation are hidden many and various realities. The interest, however, of going beyond this observation in order to put in perspective the plurality of the participations, the forms and the explanations of the variations.

KEYWORDS: political participation, protest, political culture, engagement, democracy.

RÉSUMÉ: La participation politique est au cœur de la vie démocratique. Cette notion se trouve à l'aube de toute les civilisations ; c'est certainement à la fin du 18^{ème} siècle que celle-ci, avec l'instauration progressive et la consolidation de la démocratie libérale ,prennent le sens qu'on lui connaît aujourd'hui .Néanmoins, au cours de ces quelques deux cents ans d'histoire, la vie démocratique moderne a connu une grande évolution et un renouvellement des pratiques et des concepts. l'idée de participation est inscrite dans la réalité même de l'action publique en fonction d'une double exigence technique et politique. L'évolution de la nature des politiques publiques explique qu'il faille bien souvent se préoccuper de motiver les acteurs dont l'adhésion aux objectifs de la politique est essentielle. Ainsi derrière le terme participation se cachent bien de nombreuses et diverses réalités. L'intérêt cependant d'aller au-delà de ce constat afin de mettre en perspective la pluralité des participations, les formes et les explications des variations.

MOTS-CLEFS: participation politique, protestation, culture politique, engagement, démocratie.

1 INTRODUCTION

C'est dans un contexte beaucoup plus pratique que de recherche, que la participation politique dans ses nouvelles perspectives naît des interrogations et insuffisances de la démocratie constitutionnelle pluraliste, comme la nommait Raymond Aron, à assurer la pleine légitimité du pouvoir politique en même temps qu'un contrôle sur les actes de ce même pouvoir.

En science politique, la participation désigne toute action menée dans le but d'influencer le pouvoir par des citoyens n'appartenant pas au cercle des élites dirigeantes. Patrick Lecomte et Bernard Denni la définissent comme « l'ensemble des activités par lesquelles les citoyens sont habilités à entrer en contact avec l'univers sacré du pouvoir, toujours de façon superficielle ou éphémère et en respectant certaines contraintes rituelles ». La participation découle de la socialisation politique, par laquelle les individus sont intégrés au système politique, et en apprennent les codes et les valeurs. L'intérêt du sujet réside dans le fait que la participation politique est au fond largement fonction de la nature de l'Etat. Dès lors qu'on sort du cadre d'un Etat simple veilleur de nuit, pour reprendre la formule suggestive d'Antonio Gramsci, pour aller vers un Etat

dirigeant porteur de politiques publiques, cherchant par là même dans l'efficacité de son action le gage de sa légitimité, la confiance ne peut s'accorder indépendamment de la qualité des produits qu'il délivre. L'objectif de cette recherche est de voir à quel point, comme ceci a été souligné par Jürgen Habermas, la légitimité du pouvoir se nourrit de son efficacité, appelant ainsi des procédures de légitimation plus complexes dont il trouvera plus tard une formulation possible dans la théorie de l'agir communicationnel. Ainsi, si les phénomènes de participation s'observent dans tous les régimes, ils sont bien plus répandus dans le cadre des démocraties modernes. En effet, la participation consiste en une implication volontaire et raisonnée des citoyens dans les affaires publiques, alors que dans les systèmes totalitaires, la participation est obligatoire et ne peut se concevoir que comme une forme de soutien aux gouvernants. De là découle la problématique de cette recherche qui est celle de savoir qu'elles sont les dimensions de participation ? Et quelles sont les annotations des fluctuations du niveau d'engagement ? Répondre à ses interrogations nécessite de mettre en place deux hypothèses de recherche ; la première va dans le sens que la participation prend des formes protestataire(violente) et conventionnelle(concertée), la deuxième va dans une optique qui prône la culture politique comme élément d'épanouissement de la participation dans l'espace.

De même que répondre à la problématique nécessite que l'on adopte une démarche analytique et descriptive afin de voir la participation d'une conception restreinte à une conception élargie, ce qui nous amène à traiter dans un premier axe les différentes formes de participation et voir dans un second les explications des variations du niveau d'engagement.

2 LES FORMES DE PARTICIPATION : DE LA PROTESTATION À LA CONVENTION

Les différentes formes de participation politique sont habituellement réparties entre les formes protestataires de la participation et ses formes conventionnelles.

2.1 LES DIMENSIONS DES FORMES PROTESTATAIRES

Les formes protestataires de la participation politique reposent à divers degrés sur la violence physique, présente au moins sous forme de potentiel ou de symbole (manifestations, grèves), ce qui ne manque pas de poser la question de leur légitimité.

2.1.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE PARTICIPATION PROTESTATAIRE

Il est en effet possible de classer les pratiques protestataires de participation politique selon un degré décroissant de légitimité, globalement fonction du degré de violence mis en œuvre. La manifestation pacifique est ainsi globalement perçue comme plus légitime que la grève (avec ou sans piquets), elle-même mieux perçue que l'occupation de bâtiments publics (avec ou sans séquestrations), qui est davantage acceptée que les diverses formes - plus ou moins violentes - d'action directe (destruction de l'outil de travail, dégradation de bâtiments publics, émeutes, jusqu'à la lutte armée et au terrorisme).

Ted Gurr a développé une théorie expliquant le recours à la violence dans les affaires politiques, en s'appuyant sur le lien établi par les psychologues entre frustration et agression. Le modèle de Gurr se base sur la notion de frustration relative (relative deprivation), causée par le sentiment d'une distance insupportable entre les biens qu'un individu se sent autorisé à convoiter (en fonction principalement du niveau de richesse de la société dans laquelle il vit) et ceux qu'il est effectivement capable de se procurer. Si ce différentiel perçu est très important, que l'individu n'a pas accès à des activités compensatoires, et si la société ne lui a guère offert de chances de réaliser ses aspirations, alors les probabilités d'un passage à l'acte violent augmentent singulièrement. Lorsque le nombre d'individus placés dans cette situation de ressentiment croît, la violence sociale a tendance à croître en proportion.

Dans le modèle de Gurr, la violence politique découle de cette violence sociale, mais pas de manière automatique. Le passage de la première à la seconde forme de violence dépend d'un certain nombre de conditions, comme la diffusion au sein de la société de normes éthiques justifiant le recours à la violence politique, ainsi que le sentiment partagé que ce moyen d'action permet d'obtenir les résultats voulus. Inversement, une forte légitimité du régime, tout comme l'existence de forces de répression nombreuses et efficaces, sont des facteurs ayant tendance à enrayer l'actualisation de la violence sociale sous forme de violence politique.

2.1.2 LA QUESTION DU RECOURS À LA VIOLENCE EN POLITIQUE

Étant donné l'illégalité et l'illégitimité qui s'y rattachent, l'inclusion de ces phénomènes dans la catégorie de la participation politique ne va pas de soi. Il s'agit pourtant bien d'actions menées par les gouvernés afin d'influer sur le pouvoir politique : une définition large de la participation politique inclut donc les formes d'action violentes. Ces dernières permettent en effet aux groupes privés de l'accès aux canaux conventionnels de participation d'accéder à l'arène politique en s'imposant comme

interlocuteurs auprès de l'État, mais aussi des diverses forces politiques nationales, voire internationales. Les différentes guerres de décolonisation, ainsi que la lutte armée en Afrique du Sud au temps de l'apartheid ont ainsi permis à des populations jusqu'alors exclues du jeu de s'imposer comme des acteurs politiques autonomes.

Une définition plus stricte de la participation politique reviendrait à limiter son champ aux diverses formes légales qu'elle peut revêtir. L'adoption d'une telle définition restreinte aurait cependant pour effet de laisser aux gouvernants le privilège de limiter les contours d'un objet de sciences sociales, et exclurait de l'analyse des formes d'actions prohibées par la loi mais largement tolérées dans les faits. La frontière entre formes socialement admises et formes désavouées de participation est en effet sujette à des rapports de forces par définition perpétuellement fluctuants.

C'est pour cela que Denni et Lecomte proposent une définition intermédiaire, plus souple, de la participation politique, que nous avons déjà citée en introduction. Cette définition inclut toutes les formes d'action socialement acceptables dans un pays donné, à un moment donné, ce caractère socialement acceptable étant matérialisé par l'existence de rites. Une manifestation sur la voie publique est ainsi organisée en fonction d'un certain nombre de règles légales ou officieuses, explicites ou tacites, du dépôt du parcours du cortège auprès des autorités publiques jusqu'à la dispersion des manifestants, le lien entre les organisateurs et le pouvoir politique n'étant jamais rompu. Néanmoins, pour que cette forme pacifique et normalisée de manifestations se mette en place, il a fallu des décennies de luttes au cours desquelles les manifestations étaient interdites et systématiquement réprimées par la force. La même observation vaut bien évidemment pour les grèves, théorisées en 1906 par Georges Sorel comme le moyen privilégié d'expression de la violence prolétarienne. Ces deux formes d'action collective se sont ainsi rapprochées au fil du temps, du moins dans les démocraties occidentales, des formes conventionnelles de participation politique.

Georges Sorel (1847-1922) est un philosophe français, proche du syndicalisme révolutionnaire dont il est l'un des principaux théoriciens. Il est parfois associé au courant « machiavélien » de la sociologie. Déçu par la CGT, il se rapprochera un temps de l'Action française (dont il ne partage pourtant ni le nationalisme ni le monarchisme), avant de devenir un opposant à la guerre en 1914, puis un ardent avocat de la révolution russe.

*En 1906, il publie, sous forme d'articles dans une revue socialiste italienne, ses *Réflexions sur la violence*, ouvrage dans lequel il expose sa théorie de la grève générale comme principal mythe mobilisateur à disposition du prolétariat. L'entretien de ce mythe permettra selon lui de constituer et mobiliser une élite ouvrière, qui se distinguera du prolétariat dans son ensemble par sa conscience de classe, mais aussi par sa morale et par sa violence, comprise non comme un passage à l'acte, mais comme l'expression d'une détermination à avoir recours si nécessaire à la force.*

Cette détermination est en effet nécessaire à cette élite pour conduire avec succès la révolution prolétarienne, et la grève constitue le principal moyen pour illustrer cette détermination.

2.2 LES FORMES CONVENTIONNELLES

Les formes conventionnelles de la participation politique peuvent être classées en fonction du degré d'engagement qu'elles requièrent. Elles sont inégalement réparties entre les individus en fonction d'un certain nombre de facteurs statistiquement identifiables.

2.2.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE PARTICIPATION CONVENTIONNELLE

Les formes conventionnelles de participation politique sont généralement classées selon leur coût (en argent, en temps, en risques), le plus souvent considéré comme étant proportionnel à leur efficacité. Par ordre croissant de coût, nous avons alors l'inscription sur les listes électorales, la consultation quotidienne de canaux d'information, le vote, la prise de position publique, la contribution financière à une campagne, la participation à un meeting politique, l'adhésion à une organisation partisane, l'engagement actif dans un parti. Toutes les mesures quantitatives réalisées dans des démocraties occidentales montrent que le coût des formes protestataires est une fonction inverse de leur fréquence dans une population donnée.

La participation politique conventionnelle est un comportement socialement valorisé, supposé refléter le sens des responsabilités du citoyen qui s'y adonne. Elle est considérée comme l'expression de convictions politiques, même si elle est également motivée par la recherche de gratifications, matérielles ou symboliques. Elle contribue aussi bien à la vitalité de la société civile qu'à celle du système politique, puisqu'elle est l'un des vecteurs privilégiés des fonctions d'input. Toutes les enquêtes montrent cependant que le vote est la seule forme de participation politique à être régulièrement pratiquée par une majorité d'individus dans les systèmes démocratiques. Les autres modalités de participation politique sont le fait de minorités actives. Almond et Verba parlent du « mythe démocratique de la compétence civique ». Ce mythe est hérité des valeurs de la révolution française et des droits de l'homme, et est associé à la figure classique du citoyen, habilité à se forger une opinion

rationnelle et désireux de participer à la vie de la Cité. Les enquêtes quantitatives de grandes ampleurs menées aux États-Unis dans les années 1960 ont montré que le citoyen réel (ou en tout cas son type moyen) ne s'informait que très peu, et ne cultivait qu'un intérêt très faible pour les affaires publiques.

2.2.2 LES FACTEURS D'ENGAGEMENT

Une fois établi le constat que seule une minorité de citoyens participait à la vie politique, l'attention des sociologues et politistes s'est portée sur l'étude des caractéristiques sociales des membres de cette minorité, afin de dégager les facteurs susceptibles d'influencer les phénomènes d'engagement. Ces facteurs sont généralement classés en deux groupes : les facteurs socio-économiques et sociodémographiques d'un côté, et les facteurs idéologiques et culturels de l'autre.

Plus un individu occupe une place importante dans la hiérarchie sociale, plus il aura tendance à participer. Parmi les différents critères servant à définir le statut social d'un individu, celui qui s'avère déterminant pour la participation politique est le niveau d'instruction. Mais l'environnement social joue également un rôle important dans les prédispositions à l'engagement des citoyens : les petites communes constituent un environnement plus favorable à la participation que les grandes villes, car la vie politique locale y est plus directement accessible à chacun. Dans les grandes villes, les multiples sphères d'activités et le mode de vie plus atomisé détournent le citoyen des affaires publiques, en même temps qu'ils diminuent la pression sociale qui s'exerce sur lui en faveur d'une implication dans la vie collective. Les deux facteurs sociodémographiques habituels, l'âge et le sexe, interviennent également dans la détermination de la propension à participer à la vie politique. À niveau d'instruction équivalent, les femmes participent en effet moins que les hommes, et les jeunes moins que les individus d'âge mûr, même si la fréquence d'engagement tend à décroître passé un certain âge, qui varie en fonction de la nature des activités participatives considérées.

Les facteurs idéologiques et culturels permettent néanmoins de contrebalancer, dans une certaine mesure, les inégalités de participation politique. L'identification à un parti, tout d'abord, favorise toujours la participation politique, dans tous les milieux sociaux. Dans les sociétés où existent de forts conflits sociaux, qui se traduisent par une forte polarisation idéologique du système partisan, la participation politique des classes populaires tend à augmenter, alors qu'elle a tendance à décroître dans les sociétés consensuelles organisées autour de partis « attrape-tout ». Enfin, l'appartenance à une communauté minoritaire (ethnique ou religieuse) fortement structurée est un facteur favorisant l'engagement politique.

3 LES EXPLICATIONS DES VARIATIONS DU NIVEAU D'ENGAGEMENT

Une fois identifiés les facteurs corrélés positivement au degré de participation politique, il reste à expliquer cette corrélation constatée entre deux séries de phénomènes. Si la notion de culture politique permet de rendre compte des différences constatées entre divers pays en matière de niveaux d'engagement, les inégalités liées aux variables socio-économiques nécessitent la mise en place de modèles explicatifs spécifiques.

3.1 LA CULTURE POLITIQUE DANS L'ESPACE

Les enquêtes statistiques montrent que le niveau d'engagement varie d'un pays à l'autre. Ainsi, si les Américains votent moins que les Européens, ils s'engagent davantage dans d'autres formes de participation politique. Les attitudes politiques des individus dépendent en effet de la culture politique nationale, elle-même fonction des processus de socialisation politique dans un pays donné. Almond et Verba ont montré qu'il existait différentes formes de cultures politiques, favorisant plus ou moins la participation politique.

3.1.1 LA CULTURE POLITIQUE, PRODUIT DE LA SOCIALISATION

La socialisation politique est le processus par lequel les individus s'approprient la culture, les valeurs, les normes et les règles de comportement en lien avec les institutions politiques et les groupes d'appartenance. Ce processus est nécessaire au fonctionnement normal d'une société car la socialisation politique, en inculquant aux citoyens l'adhésion aux normes, permet de rendre exceptionnel l'usage de la coercition pour les faire respecter. La socialisation politique est une partie du processus général de socialisation des individus, qui a lieu principalement au sein de la famille et à l'école (socialisation primaire) mais qui se poursuit tout au long de la vie, notamment par la consultation des médias, ou encore l'exercice d'une profession (socialisation secondaire).

La socialisation politique inculque ainsi aux citoyens d'un pays donné une certaine culture politique, c'est-à-dire un répertoire d'attitudes politiques. Une attitude est définie comme « une disposition ou encore une préparation à agir d'une

façon plutôt que d'une autre. Elle est la probabilité de l'apparition d'un comportement donné dans un certain type de situation ». Les attitudes politiques constituent donc des propensions à réagir d'une certaine manière par rapport à différents objets politiques : institutions, idéologies, groupes d'appartenance, etc. Pour Almond et Verba, les attitudes politiques possèdent trois dimensions : cognitive, affective et évaluative. La culture politique peut donc être définie comme l'ensemble des connaissances, des sentiments et des valeurs dont on dispose par rapport aux objets politiques. Dans sa composante cognitive, la culture politique consiste en un stock de connaissances portant sur les institutions, les partis, le personnel politique, etc.

Que ces connaissances soient vraies ou fausses, elles constituent une dimension de la culture politique dans la mesure où elles contribuent à orienter le comportement politique des individus. Les composantes affectives de la culture politique sont indépendantes de tout jugement rationnel et relèvent des sentiments d'attraction ou de répulsion, de haine ou d'affection, d'admiration ou de mépris, etc. Qu'ils soient positifs ou négatifs, ces différents sentiments font partie de la culture politique dès lors qu'ils se portent sur des objets politiques.

Enfin, la dimension évaluative de la culture politique comprend les valeurs, les croyances et les idéaux en rapport avec le monde politique.

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES DE CULTURE POLITIQUE

Almond et Verba distinguent trois grands types de culture politique, en congruence avec trois sortes de société politique. La culture paroissiale (parochial culture) correspond aux sociétés traditionnelles ; il s'agit d'une culture politique locale, tournée vers des communautés politiques réduites (village, clan, tribu) et ignorant largement l'État-nation. Les cultures politiques nationales émergent généralement d'une juxtaposition de cultures paroissiales locales, qui deviennent alors des sous-cultures au sein d'un ensemble culturel plus vaste, qui peut prendre deux formes différentes. La culture de sujétion (subject culture) correspond aux structures autoritaires de pouvoir ; la conscience d'un système politique national est bien présente parmi les sujets, mais il est vécu comme une réalité extérieure et supérieure aux individus, qui restent passifs à son égard. La culture de participation (participant culture) correspond aux systèmes démocratiques ; les citoyens ont conscience de leur potentiel d'influence auprès du pouvoir politique, et utilisent tous les moyens légaux à leur disposition pour exercer cette influence.

Aucune culture politique ne correspond cependant exactement à l'un de ces types purs, qui viennent se juxtaposer les uns aux autres sans jamais supprimer la forme précédente. Toutes les cultures politiques existantes sont ainsi mixtes, rassemblant à des degrés variables des éléments issus des trois types de culture décrits ci-dessus. En dépouillant les résultats d'une enquête menée auprès de cinq échantillons de mille personnes dans cinq pays différents, Almond et Verba cherchent à mettre en évidence les principaux traits de ce qu'ils appellent la culture civique, qui contribue efficacement au maintien et à l'adaptation des systèmes politiques démocratiques. Ils en arrivent à la conclusion que cette culture est une culture d'équilibre, mêlant harmonieusement des éléments de sujétion, de participation, et de localisme paroissial. La culture civique ne se confond donc pas avec la culture de participation, car les éléments paroissiaux et de sujétion sont également nécessaires pour limiter l'activisme des citoyens et permettre à l'État de fonctionner normalement. Parmi les cinq pays qu'ils ont étudiés, nos deux auteurs estiment que la Grande-Bretagne est celui qui se rapproche le plus de ce modèle idéal, la culture de sujétion étant insuffisante aux États-Unis et au Mexique, et trop puissante en Allemagne et en Italie où elle inhibe la participation politique des citoyens.

3.2 LES MODÈLES EXPLICATIFS ENTRE CONTRÔLE SOCIAL ET EFFET POLITIQUE DE DOMINATION

Il a été reproché à la notion de culture politique telle que définie par Almond et Verba d'ignorer les différences sociales observées au sein de chaque nation. De fait, la notion de culture politique s'avère peu opérante pour expliquer les variations du niveau d'engagement à l'intérieur d'un même espace national. Celles-ci ont fait l'objet de deux grands types d'explication : celles mettant l'accent sur le contrôle social, et celles insistant sur les effets politiques de la domination.

3.2.1 LES EFFETS DU CONTRÔLE SOCIAL

On désigne par contrôle social l'ensemble des pressions exercées par la société sur les comportements individuels et collectifs, afin de les rendre conformes aux normes et valeurs du groupe social. Ces pressions visent à remplir deux objectifs : l'intériorisation des normes par les individus (et en cela le contrôle social participe au processus de socialisation) et la répression de la déviance. Le contrôle social procède par sanctions, qui peuvent être négatives (punitions) mais aussi positives (récompenses). Il peut en outre être formel, lorsque les sanctions sont décidées et appliquées par des organismes spécialisés (police, justice, administration pénitentiaire, supérieurs hiérarchiques, etc.), ou informel, lorsque le groupe exerce lui-même ces sanctions, de manière diffuse. Dans les sociétés traditionnelles, le contrôle social est surtout informel. La division du travail

social entraîne la création de corps spécialisés exerçant le contrôle social sous la direction de l'État, mais les mécanismes de contrôle informel ne disparaissent pas pour autant, ils perdent seulement de leur importance relative.

Dans le domaine de la participation politique, le contrôle social joue un rôle, puisque nous avons vu que la participation est liée à la socialisation, et qu'elle constitue en outre un comportement socialement valorisé. Dans les sociétés démocratiques, l'inscription sur les listes électorales et les opérations de vote font l'objet d'un contrôle social spécifique. Il est d'abord bien plus fort que celui qui s'exerce pour les autres activités de participation. S'il est toujours informel, il peut dans certains cas devenir formel, lorsque le vote est rendu obligatoire et l'abstention légalement sanctionnée. Par ailleurs, l'ensemble des autorités morales et politiques rappellent régulièrement l'obligation morale d'accomplir son devoir électoral. A contrario, seules les organisations militantes incitent les citoyens à s'engager dans des activités politiques plus contraignantes et plus coûteuses. Cette importante différence en termes de mécanismes de contrôle expliquerait ainsi pourquoi le vote et l'inscription sur les listes électorales sont les seules formes de participation politique à être le fait d'une majorité.

La notion de contrôle social permet en outre de rendre compte du niveau d'engagement plus élevé des habitants des petites communes, des membres de communautés minoritaires et des individus proches des partis politiques. Il peut également expliquer pourquoi les individus d'âge mûr - socialement plus intégrés - participent davantage que les retraités ou les jeunes précarisés. Il s'avère en revanche inopérant pour tout ce qui concerne les différences constatées en fonction du niveau social et du sexe.

3.2.2 LA THÉORIE DE LA DOMINATION

La compétence politique est à la fois connaissance objective du monde politique (règles, institutions, acteurs) et aptitude socialement reconnue à formuler une opinion ou un jugement politique, et à avoir une activité politique. Elle se mesure en recourant à des enquêtes quantitatives par questionnaires, cherchant à évaluer le niveau de connaissance des enquêtés en matière politique, la cohérence de leurs opinions, ainsi que leur stabilité dans le temps. La compétence politique peut ainsi être mesurée et faire l'objet d'un classement mettant en évidence le fait que les individus sont inégalement politisés.

Pour Daniel , la probabilité d'acquérir cette compétence est en rapport avec le niveau de diplôme et le statut socio-professionnel. Les membres de la catégorie des cadres supérieurs - et des professions les plus diplômées de manière générale - sont donc davantage prédisposés à s'intéresser à la politique, et à s'y impliquer, que les personnes exerçant des métiers peu qualifiés. Pierre Bourdieu a montré que la compétence politique dépend directement du capital culturel à disposition de chaque individu, transmis par la famille et par l'école. Le capital culturel, et donc la compétence politique, dépend ainsi largement du milieu social d'origine, la politique demeurant l'affaire d'une élite privilégiée, constituée d'individus culturellement et socialement dominants.

De la même manière, la moindre participation des femmes à la vie politique s'explique par les mécanismes de perpétuation de la traditionnelle division sexuée du travail, articulée sur l'opposition entre un univers domestique réservé aux femmes et un monde extérieur qui serait le domaine exclusif des hommes.

Cette division des tâches a donné naissance à des rôles sociaux stéréotypés, à des représentations de « l'éternel féminin » et de « l'éternel masculin » reproduites encore de nos jours par les instances de socialisation, perpétuant ainsi la domination masculine, qui se traduit notamment par l'exclusion des femmes hors du champ des activités politiques. Le poids de ces représentations sociales donne en effet aux femmes le sentiment d'être moins légitimes à formuler une opinion politique - ou à prendre des responsabilités politiques - que des hommes disposant pourtant du même niveau de connaissances en ce domaine.

De tout ce qui précède on peut dire que les hypothèses de recherche de départ sont confirmées attendu que la participation a connu une évolution de la protestation à la convention en passant par la violence, de même la culture a joué un rôle dans l'évolution de la participation ce qui n'est pas sans limite, attendu qu'une analyse chiffrée nécessite une analyse empirique pour ses résultats mesurés et vu aussi qu'in n'y a jamais de « no best way » dans la gestion des relations sociales.

4 CONCLUSION

Quelle que soit la pertinence des analyses qui précèdent le thème de participation tel qu'il trouve à s'incarner dans la notion du pluralisme n'est pas exempt de lourdes ambiguïtés. Il n'est pas du tout certain qu'il faille confondre ce qui relève éventuellement de la négociation et de la participation dans des pratiques gestionnaires avec l'établissement de la démocratie. De plus, la prise en compte de l'action publique fait surgir la société dans sa réalité pluraliste de groupes sociaux différenciés, aux intérêts multiples et souvent contradictoires, c'est-à-dire une société forcément inégalitaire, inéquitable et différencié. On peut se demander si des procédures de participation non maîtrisées ne risquent pas de conforter « le libéralisme des groupes

d'intérêt » ou le risque de la pléistocratie, comme la nomme Jean Daniel Reynaud, caractérisée par un nombre trop important de parties prenantes pour être maîtrisées. Le risque est dans la tentation de morceler à l'infini des canaux d'expression et de revendication, car le pouvoir est facilement tenté de chercher dans les micro régulations d'une démocratie dite « participative » l'utile contrepoint à une démocratie politique incertaine en même temps qu'un mode de gestion spécifique des problèmes publics. Pour autant, il convient d'être prudent : la maîtrise des processus sociaux n'est jamais assurée. Le fait d'ouvrir des possibilités de prise de parole contribue aussi à créer des opportunités d'action aux acteurs sociaux les mieux organisés. Du reste, au-delà des ambiguïtés, des difficultés importantes inclinent à la prudence et incitent à la connaissance. La question est bien celle des conditions de possibilités d'une participation susceptible de donner aux individus une meilleure prise de décision et les réalisations effectuées ce qui constitue l'espace auquel il identifie leur avenir.

REFERENCES

- [1] ALMOND Gabriel and Sidney Verba, *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in five Nations*, Princeton University Press, 1963.
- [2] BRAUD Philippe, *Violences politiques*, Seuil, 2004.
- [3] CHEKROUN Peggy, *Le contrôle social : approches expérimentales des sanctions sociales négatives face à un comportement déviant*, Ferrand, 2002.
- [4] GAXIE Daniel, *La compétence politique*, Presses de Sciences Po, 2007.
- [5] LANCELOT Alain, *Les attitudes politiques*, PUF, 1974.
- [6] LECOMTE Patrick et Bernard DENNI, *Sociologie du politique*, Presses universitaires de Grenoble, 1990.
- [7] MAYER Nonna et Pascal PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Armand Colin, 1992.
- [8] MEMMI Dominique, « L'engagement politique », in GRAWITZ Madeleine et Jean LECA (dir.), *Traité de science politique*, PUF, 1985.
- [9] RICHARDSON Ann, *Participation*, Routledge, 1983.
- [10] SOREL Georges, *Réflexions sur la violence*, Éditions Labor, 2006
- [11] BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement de goût*, Minuit, 1979.
- [12] *La domination masculine*, Seuil, 1998.
- [13] CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Les Éditions de Minuit, 1990.
- [14] CEFA Daniel (dir.), *Cultures politiques*, PUF, 2001.
- [15] DENIS Bruno, *La participation politique: crise ou mutation ?*, La Documentation française, 2006.
- [16] Dossier thématique « La compétence politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007.
- [17] GAXIE Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, 1998.
- [18] GODBOUT Jacques, *La participation politique: leçons des dernières décennies*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.
- [19] Gurr ed, *WhyMen Rebel*, Princeton University Press, 1970.
- [20] VERBA Sidney and Norman NIE, *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*, Harper and Row, 1972.
- [21] VERBA Sidney et al. *Participation and Political Equality: A Seven-Nation Comparison*, Cambridge University Press, 1978
- [22] Habermas Jürgen, *raison et légitimité, problème de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 1978
- [23] Rosanvalon Pierre, *La légitimité démocratique*, Paris, seuil ,2008